



Audience Ministérielle

A.S.A.

Lors de son audience du 30 mai 2007 avec Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, ALLIANCE Police Nationale a abordé le dossier de l'ASA et exposé les grandes difficultés de sa mise en application.

ALLIANCE Police Nationale a notamment rappelé à Madame la Ministre, l'historique de ce dossier :

- ⇒ *L'application de l'ASA n'a été accordée qu'en 2000, mais elle portait seulement sur la période 2000-2004. Aucune application de l'ASA pour les années 1995-1999 !*
- ⇒ *En 2004, le paiement de l'ASA était effectif, avec la rétroactivité depuis 2000. ALLIANCE Police Nationale exigeait l'application de l'ASA dans sa globalité conformément au décret de 1995.*
- ⇒ *En 2005, le Conseil d'Etat obligeait l'administration à régulariser, avec effet rétroactif, tous les bénéficiaires de l'ASA sur la période oubliée (1995-1999).*
- ⇒ *En 2007, Le Ministère des Finances, invoquait le principe de la prescription quadriennale pour se soustraire au paiement de l'ASA et remettre en cause la décision du Conseil d'Etat.*

ALLIANCE Police Nationale saisisait alors le Ministre de l'Intérieur, François BAROIN, et recevait une réponse de M. Michel Gaudin, DGPN, afin que le dossier de l'ASA soit enfin et définitivement réglé.

ALLIANCE Police Nationale a remis un dossier complet à Madame la Ministre, dont le courrier du DGPN et l'intervention de son prédécesseur auprès du Ministère des Finances afin d'obtenir une dérogation à cette prescription.

Madame ALLIOT-MARIE nous a assuré qu'elle réglera rapidement ce dossier et qu'elle fera appel, si besoin, à l'arbitrage du Premier Ministre.